
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

T O M E X C I V • 2 0 1 6

ACTES DU CONGRÈS
DE MONTFORT-SUR-MEU

Yann LAGADEC et Claudia SACHET

Une commune rurale d'Ille-et-Vilaine
dans la Grande Guerre : Bédée à travers les notes
du docteur-maire Louis Leroy (1914-1922)

MONTFORT ET SON PAYS - LA FORÊT EN BRETAGNE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE

Une commune rurale d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre : Bédée à travers les notes du docteur-maire Louis Leroy (1914-1922)

« Commune de Bédée. Guerre de 1914 [-1918]. Historique. M. Leroy, médecin-maire. Compte rendu établi par le maire. Ses appréciations personnelles sur les gens et les choses¹ ». C'est par ces mots, barrant la première page d'un gros registre qui en comptait quelque 200 à l'origine, que débutent les notes que va rédiger tout au long du conflit, et bien au-delà, le maire de la commune, le D^r Leroy².

Le document pourrait paraître banal. Il est loin de l'être en fait, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que ces « journaux » tenus par des édiles – ou, éventuellement, par leur secrétaire de mairie –, que ce soit en Ille-et-Vilaine ou en Bretagne de manière plus générale, sont loin d'être la norme : dans le département, l'on n'en connaît guère qu'une demi-douzaine du même genre, à l'instar des carnets de Jean Janvier, maire de Rennes, ou de Georges Garreau, son homologue de Vitré, publiés par ses soins au début des années 1930³ ; mais rares sont les documents de ce type émanant du monde rural, permettant d'approcher au plus près les réalités

1. Le registre est conservé en mairie de Bédée sous la cote 3 D 12. Sauf indication contraire, les citations de cet article sont issues de ce document ; l'orthographe en a été scrupuleusement respectée.

2. Le document est cité dans la revue culturelle du pays de Montfort *Glanes en pays pourpré* en 1990 (n° 24, p. 7-12) dans un article de Didier Besnard, « Août 1914 dans le pays de Montfort. 2^e partie : Mobilisation et départ à la guerre ». Il est aussi l'objet d'une étude de Dominique Turgis publiée dans la même revue en 2001 (n° 64, p. 3-12), sous le titre « Bédée pendant la Grande Guerre ». Enfin, le catalogue de l'exposition *La Grande Guerre du côté de chez nous*, publié en 2015 par la Maison du patrimoine en Brocéliande, à Montfort-sur-Meu, fait également référence à ce registre qui n'a cependant jamais bénéficié d'une édition intégrale.

3. ANDRIEUX, Jean-Yves et LAURENT, Catherine (éd.), *Quelques souvenirs. Jean Janvier, maire de Rennes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000 et GARREAU, Georges, *La vie d'une commune pendant la guerre (Vitré, 1914-1918)*, Rennes, Imprimerie de *L'Ouest-Journal*, 1932. Notons cependant que les « souvenirs » de Janvier portent sur une période plus large et que ce n'est pas la guerre qui a motivé leur rédaction, même si elle y occupe une large place.

de la vie de la très grande majorité des Français – et, plus encore, des Bretons – de cette période. À dire vrai, outre le registre de Bédée, l'on ne connaît guère que les notes prises par le maire de Lanrigan entre avril 1916 et novembre 1918 ou celles dues à François Louvel, instituteur et secrétaire de mairie de Chelun, dans ce cas pour la seule période allant d'août à novembre 1914⁴. La seconde originalité sans doute de ce document tient au fait que le D^r Leroy joint à la description des grands temps qui scandent la vie de sa commune des commentaires plus personnels, des « appréciations personnelles sur les gens et les choses » ainsi que l'indique la page de titre : on est donc loin ici du document strictement administratif, de la froideur, par exemple, des registres de délibérations municipales de cette période qui, en général, nous renseignent finalement assez peu sur le quotidien des communes en guerre.

Il est vrai que le D^r Louis Leroy, « médecin-maire » ainsi qu'il se présente lui-même, est, pour une part sans doute, un homme sortant de l'ordinaire. Fils cadet d'une famille de dix enfants, il est né le 5 octobre 1866 à Bécherel : son père, originaire de la commune de Baulon, dans le canton de Guichen, après avoir parcouru la Bretagne, est venu s'y installer en 1853 ; il y est pendant trente ans l'instituteur communal⁵. Son frère aîné Arsène est aumônier au noviciat général des Petites Sœurs des Pauvres à Saint-Pern puis à Notre-Dame-des-Chênes à Paramé⁶. Par sa mère, il est le cousin germain d'Alexandre Jéhanin (1851-1911), maire de Bécherel de 1886 à sa mort, conseiller général de 1892 à 1904 et député d'Ille-et-Vilaine de 1902 à 1906.

En novembre 1894, il obtient le titre d'officier de santé – et non pas celui de docteur en médecine. Il s'installe à Bédée, à 15 km de Bécherel, en février 1895, la place de médecin étant vacante, et se marie un an plus tard avec une jeune femme de Pleumeleuc, une commune voisine, dont le père est cultivateur. Une petite fille née en 1897 meurt à 16 mois chez sa nourrice. Un garçon naît ensuite en 1903. Membre fondateur du syndicat des médecins en 1896⁷, Louis Leroy est, à l'instar de nombreux médecins de l'époque, un républicain engagé, un républicain de gauche.

4. Le journal du maire de Lanrigan a été « retrouvé » en février 2013 lors d'une enquête menée par le service des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine sur les sources de la Grande Guerre dans les communes. Sur ce point, voir *La Grande Guerre. Archives et histoire*, n° 5, p. 86-89 et LAGADEC, Yann, MEURET, Jean-Claude et RANNOU, Yves, *Une entrée en guerre. Chelun, village breton, 1914-1915*, Rennes, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2013.

5. Jean Leroy (1821-1901) n'a pas fréquenté l'école normale mais possède le brevet de capacité délivré à Quimper en 1846. Il a un parcours peu ordinaire : instituteur « intérimaire » dans des écoles communales (Pleuguer et Saint-Servan), sous-maître dans des écoles ou pensionnat libres (Ploërmel et Morlaix), instituteur libre (Pont-Croix et Loudéac) et enfin instituteur communal (Saint-Péran et Bécherel). Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 12 T 131, dossier individuel d'instituteur Jean Leroy.

6. Il est l'auteur de l'*Histoire des Petites Sœurs des Pauvres*, publiée en 1894, rééditée en 1902 (Prix Montyon de l'Académie française en 1903).

7. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 99 J 70, Confédération des syndicats médicaux français d'Ille-et-Vilaine.

Il est proche d'Émile Beauchef, maire de Montfort depuis 1908 et conseiller général depuis 1907 dont il est un « ami personnel » à en croire *L'Ouest-Éclair* du 30 septembre 1930⁸.

Louis Leroy est élu maire de Bédée en 1912 (fig. 1). La victoire est saluée par les autorités républicaines du département car elle fait basculer la commune dans le camp des « progressistes » et enlève au « parti réactionnaire » une de ses plus importantes communes dans l'arrondissement. Mais l'élection a cependant été serrée : neuf élus contre sept pour la liste du maire sortant, Jean-Marie Ronsin, élu depuis 1894, représentant militant des milieux cléricaux. Bédée est alors une commune qui compte de l'ordre de 2 200 habitants – 2 288 en 1911 exactement. Elle vient de passer derrière Montfort, son chef-lieu de canton – et le siège de la sous-préfecture –,



Figure 1 – Portrait du docteur Louis Leroy (coll. particulière)

qui perd elle aussi des habitants, dans une moindre proportion cependant⁹. Cette population est, sans grande surprise, essentiellement agricole : pour les années 1914-1916, le D^r Leroy dresse une liste de 270 exploitations agricoles, représentant quelque 300 familles sur les 558 ménages relevés dans les listes nominatives de recensement en 1911, de l'ordre de 54 % donc. Autant dire que, si l'on trouve à Bédée plusieurs hôtels et auberges ou un bureau de poste avec sa receveuse et ses facteurs, du fait sans doute de la présence de la route nationale, mais aussi un notaire, un médecin donc en la personne du D^r Leroy, des marchands pour une part spécialisés – de beurre, de chevaux, de cochons, de poisson – ou encore un

8. Né en 1867 à Saint-Pierre-la-Cour (Mayenne), Émile Beauchef passe sa jeunesse à Fougères. Devenu avoué, il est élu conseiller municipal de Montfort en 1896 puis maire de 1908 à 1944. Conseiller général de 1907 à 1945, il échoue aux sénatoriales et aux législatives. Il est mobilisé comme officier d'intendance d'août 1914 à mars 1919, d'abord à Rennes puis à Grand (détachement de l'armée des Vosges), Paris et Saint-Denis. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en janvier 1918. Il meurt à Rennes en 1951.

9. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6 M 80, listes nominatives de recensement, Bédée, 1911. Il y avait 2 408 habitants à Bédée en 1901, 2 410 en 1906, le maximum ayant été atteint en 1851 avec près de 2 700 habitants. Jusqu'aux dernières années du XIX^e siècle, la population se stabilise entre 2 550 et 2 600 habitants, avant d'entamer une longue décline qui ne prend fin que dans les années 1970.

horloger, la plus grande partie de la population vit directement ou indirectement de l'agriculture, les 270 exploitations mentionnées ne tenant pas compte des ménages de journaliers par exemple.

C'est donc dans le quotidien d'une commune rurale que nous plonge l'« historique » – c'est l'un de ses titres – du D^r Leroy. Plus qu'un « historique » au sens strict du terme d'ailleurs, le registre constitue en fait une sorte de *patchwork*, ceci pour au moins deux raisons. La première tient aux sujets, très variables, ici abordés, des sujets évoluant au fil du temps, en raison du surgissement de nouveaux problèmes pour le maire ou pour la population ou du fait des changements des centres d'intérêt du rédacteur : ainsi, les nombreuses annotations concernant les conditions météorologiques n'apparaissent qu'en 1916 – « le temps a été très convenable » signale-t-il pour la première fois en avril de cette année-là, « temps pluvieux, quelques rayons de soleil, nuits et soirées froides » pour la première quinzaine de juin... – et se poursuivront bien après la guerre, pour constituer l'essentiel des entrées des années 1921-1922. Elles côtoient des informations de nature presque administrative, relevant très clairement des missions du maire de Bédée en tant que tel, de nombreuses listes entre autres, par exemple celles des « fermes et fermiers habitant la commune », des équipes agricoles militaires, des prisonniers de guerre, etc.

La seconde raison est liée au mode de rédaction de ce gros registre. Il apparaît en effet qu'elle s'est faite suivant plusieurs modalités : s'il est possible que le registre ait été tenu dès 1914, le maire prenant pour lui les consignes données aux édiles par le préfet Lucien Saint dans une circulaire du 23 août 1914¹⁰, ce n'est qu'à compter de 1916 que la rédaction en semble régulière, prenant alors la forme d'un véritable journal, tenu quinzaine après quinzaine ou mois après mois selon les moments. Les premiers jours, les premières semaines de la guerre sont d'ailleurs évoquées en plusieurs endroits du document, de manière fort décousue, dans des récits parallèles dont la cohérence n'apparaît guère¹¹. Par ailleurs, des ajouts ont été visiblement faits après-coup, notamment dans les pages consacrées aux premiers mois de la guerre dans ce que le rédacteur nomme lui-même un « carnet commémoratif ». De vastes plages de papier ont d'ailleurs été laissées vierges à cet effet sans doute et, selon les cas, complétées ou non. Des rubriques aux sujets très variables viennent

10. Circulaire du préfet en date du 23 août 1914 relayée par une circulaire rectorale du 23 septembre 1914 qui est publiée dans le *Bulletin de l'Instruction publique d'Ille-et-Vilaine*, janvier 1915, p. 107-111 avec des consignes sur la tenue en deux exemplaires de cahiers ou de « fiches » dont une copie serait déposée aux Archives départementales. Les maires sont invités à collaborer avec les instituteurs en mettant à leur disposition les documents officiels. Il est curieux de constater que la consigne a été largement ignorée : aucun document de cette nature n'est conservé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Les curés et recteurs ont reçu une consigne analogue de l'archevêque de Rennes en décembre 1914.

11. C'est d'ailleurs par un « coup d'œil rétrospectif » que débute le récit, selon les propres termes du D^r Leroy.

ainsi parfois s'intercaler dans le « récit » de la vie à Bédée, telle celle consacrée à la « vie locale, agricole, industrielle, commerciale », visiblement entamée à l'été 1915.

Ce qui ressort avant tout, de manière transversale, de la multitude de thèmes qu'aborde le D^r Leroy, c'est la multiplication des tâches incombant à un maire en cette période de guerre, à un maire rural plus encore peut-être, du fait du caractère pour le moins limité de l'administration municipale pouvant le suppléer¹². La mobilisation des secrétaires de mairie, souvent instituteurs, vient encore compliquer la tâche des édiles, à l'instar du premier magistrat de Bédée qui n'en trouve pas moins le temps de consigner ses impressions au fil des mois¹³.

Le choc de la guerre dans une commune rurale

Le choc que constitue la guerre pour une commune rurale telle que Bédée : c'est ce que laissent avant tout transparaître les notes de guerre du médecin. Celles-ci, fort logiquement, débute par la description du 1^{er} août 1914 et des premiers jours de la mobilisation.

La mobilisation vue de Bédée

Soyons francs : ce que décrit ici le D^r Leroy ressemble à ce que nous disent les autres sources concernant le monde rural breton en ces circonstances, qu'il s'agisse des livres de paroisses des recteurs d'Ille-et-Vilaine¹⁴ ou des notices communales des instituteurs des Côtes-du-Nord¹⁵. À Bédée comme ailleurs, c'est en fin d'après-midi le

12. Voir, sur ce point, ce qu'en dit GARREAU, Georges, *La vie d'une commune pendant la guerre...*, op. cit., p. 126-128 pour qui « jamais les fonctions municipales n'ont été plus écrasantes que depuis la guerre ». La complexité de la situation fait que les maires doivent « effacer résolument de leur mémoire tout le passé » et faire preuve d'un « dévouement inlassable » d'un « esprit de justice, de bonté et d'impartialité toujours en éveil ».

13. Notons que le secrétaire de mairie, Louis Barbier (1876-1926), directeur de l'école publique de garçons, est mobilisé « dès le mois d'août 14 » puis versé comme auxiliaire dans les services de santé. Il est de retour à Bédée le 1^{er} septembre 1917 après avoir bénéficié d'un sursis. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 12 T 8, dossier individuel d'instituteur de Louis Barbier.

14. La richesse documentaire que constituent ces livres de paroisse reste encore trop superficiellement explorée. Les prêtres n'ont d'ailleurs respecté que fort inégalement les consignes de l'archevêque de Rennes en ce qui concerne la tenue de ces registres pendant la guerre. Voir cependant la publication de celui de La Guerche par GICQUEL, Samuel, « La Première Guerre mondiale au prisme du livre de paroisse de La Guerche-de-Bretagne », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, t. CXVIII, 2014, p. 307-352. Le livre de paroisse de Bédée est, quant à lui, très elliptique sur la vie locale de 1914 à 1918.

15. Sur ce point, voir GICQUEL, Samuel, « La Première Guerre mondiale au prisme du livre de paroisse... », art. cit. ; LAGADEC, Yann, MEURET, Jean-Claude et RANNOU, Yves, *Une entrée en guerre. Chelun...*,

1^{er} août, ici à 17h30, que « l'heure de la « sublime revanche » allait sonner ». C'est « le brigadier de la gendarmerie de Romillé, Eury, accompagné de ses 3 gendarmes [...] à bicyclette et à allure rapide » qui se rend « dans toutes les communes de son ressort, porteur d'ordres secrets pour les maires, des affiches de la mobilisation générale et des tableaux ». Ce qui suit est connu : « avant 6 heures du soir, le lugubre tocsin avait sonné », selon une expression que l'on trouve dans la plupart des récits. À Romillé justement, le curé note que « le tocsin se faisait entendre [...] au milieu d'une émotion générale. Le son lugubre des cloches semblait annoncer les premières vêpres de la guerre » ; à Montfort, le curé-doyen évoque pour sa part « les notes lugubres » du tocsin, « auxquelles bientôt toutes les cloches du voisinage répondirent¹⁶ ». Le D^r Leroy décrit une situation assez comparable dans sa commune : « on [y] respire l'angoisse. On serre bien affectueusement la main des défenseurs qui volent au secours de la Patrie attaquée, on vit de fièvre », tandis que, à 22 h., les cyclistes, désignés quelques mois à l'avance, rentrent au bourg après avoir « placé aux endroits convenus depuis peu, mais en temps utile, les affiches de la mobilisation générale et les ordres de réquisition ». Et de rappeler que « l'hôtel de ville resta ouvert toute la nuit ».

À partir du lendemain 2 août, les premiers réservistes et territoriaux quittent la commune pour rejoindre leurs garnisons. C'est, à en croire le D^r Leroy, à compter de cette date que l'atmosphère évolue : à la sidération, à l'émotion, « à l'anxiété » décrites au sujet de l'annonce de la mobilisation la veille, succède « un moment de joie ». « Quelques chants patriotiques se firent entendre, et des cris de “Revanche” retentirent » explique le maire¹⁷. Il n'en dit guère plus cependant sur la manière dont

op. cit., ou encore, BECKER, Jean-Jacques, 1914, *comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP, 1977 et LAGADEC, Yann, « L'entrée en guerre vue de Lamballe », *Bulletin des Amis de Lamballe et du Penthièvre*, 2015, p. 35-61, étude fondée, entre autres, sur les notices communales rédigées à partir de juillet 1919 par les instituteurs à la demande du préfet des Côtes-du-Nord à la suite d'une instruction du ministre de l'Instruction publique, mieux appliquée qu'en Ille-et-Vilaine.

16. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 252/1, Livre de paroisse de Romillé, 1914 et Arch. hist. diocèse de Rennes, Livre de paroisse de Montfort, année 1914, consultable sur cédérom aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Plus loin, le recteur de la première de ces paroisses note : « l'ordre de mobilisation que l'on attendait parvenait à Romillé vers 4 h de l'après-midi. Aussitôt, les cloches se mettaient en branle et dans cette journée d'été, sous un ciel radieux, jetaient la consternation ».

17. Cette différence d'attitude entre le samedi 1^{er} août 1914 et le dimanche 2 août, jour de messe, est aussi mise en avant par l'instituteur de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Théodore Chalmel (CHALMEL, Théodore, *Mémoires d'un instituteur rural, 1885-1935*, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Association Th. Chalmel, 1999, p. 194-195). À Romillé, le recteur signale, tard dans la soirée, « quelques énergumènes [qui] discutent avec violence », tandis que « deux ou trois individus se signalent par leurs emportements et leurs blasphèmes, accusant les prêtres d'être les causes de la guerre » (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 252/1, Livre de paroisse de Romillé, 1914). À Montfort en revanche, en ces circonstances, « point de tapage, point de chants, point de ces cris bruyants et fanfarons qui font peine à entendre » selon le curé-doyen (Arch. hist. diocèse de Rennes, Livre de paroisse de Montfort, année 1914).

les hommes rejoignent Rennes, probablement *via* Montfort et sa gare. Il est plus précis, paradoxalement, sur les premières réquisitions de chevaux, dès ce 2 août : il est vrai qu'il est là directement concerné, sa jument, Cartouche, faisant partie de la douzaine de montures qu'il faut conduire à Montfort à cette date¹⁸.

Vers une nouvelle « normalité »

Très vite cependant, Bédée rentre dans une nouvelle normalité, celle de la guerre, et ce d'autant plus facilement qu'à en croire le maire, l'économie locale fait front malgré les difficultés.

Certes, explique-t-il, « notre bourg, jadis si animé, surtout le dimanche, était parfois bien triste. Les aubergistes et maîtres d'hôtel ont toujours fermé leurs établissements entre 8 et 9 heures du soir pour les rouvrir le matin entre 5 h[eu]res ½ et 6 heures ». Mais, pour le reste, au moins au cours de la première année de guerre, « tous les travaux habituels ont été exécutés d'une façon à peu près normale, avec de grands efforts d'énergie et de bonne volonté ». Et d'évoquer tous les secteurs ou presque de l'économie bédéenne :

« Les trois maréchaux-ferrants locaux ont tenu leurs ateliers ouverts et ont été très occupés, ainsi que les charrons, les menuisiers et les couvreurs. Les débitants, quoique beaucoup de leurs clients aient été mobilisés, ont assez bien fait leurs affaires, les bourreliers ont été surchargés, ainsi que le médecin [lui-même], d'une classe non-mobilisable, resté à son poste. Les services religieux ont été assurés par le curé-recteur et un vicaire auxiliaire. L'entretien des routes a été convenable et la circulation sur les voies de communication beaucoup moins active. Les travaux des champs ont été bien tenus grâce aux secours apportés par des mobilisés en permission, en équipes agricoles et par des prisonniers de guerre [...]. Les deux boulangeries locales, les deux meuneries n'ont pas chômé [...]. Le service des postes et télégraphes a toujours été assuré depuis le début des hostilités par M^{lle} Marcy, receveuse, avec 3 facteurs qui ont eu chaque jour de nombreuses correspondances à distribuer, les lettres des militaires circulant en franchise. »

18. Il est possible qu'il y en ait eu plus dès ce 2 août, le maire ne donnant le nom que des douze propriétaires sollicités, signalant d'ailleurs que les prix offerts, de 900 à 1 600 francs, sont « excessifs comparativement aux prix du commun à ce moment ». Parmi les personnes concernées, outre le maire qui reçoit 1 350 francs pour sa jument, un boulanger, un boucher, un voiturier et un marchand de chevaux qui en a, peut-être, livré plusieurs. Des listes de chevaux réquisitionnables étaient établies dès le temps de paix ; elles n'ont pas été conservées en ce qui concerne Bédée. Joseph Delaunay, directeur de l'école des garçons et secrétaire de la mairie de Breteil, précise, quant à lui, que « chaque jour pendant les 12 premiers jours de la mobilisation, des convois de chevaux, de voitures traversent notre bourgade et stationnent à l'est du bourg, dans la prairie de M. Sicot, transformée en parc. Ces chevaux viennent pour la plupart des C[ôtes]-du N[ord]. Les premiers convois laissent mauvaise impression : chef de convoi sans autorité, nulle organisation, conducteurs ivres. La population est désolée. Mais d'autres convois suivent : l'ordre, la bonne tenue règnent » (Arch. mun. Breteil, 4 H 1).

Encore ne s'agit-il ici que d'une partie d'une plus longue énumération qui, bien que dispersée dans les notes, contribue à donner l'impression d'une guerre dont l'impact, bien réel, aurait été cependant comme amorti ici par les efforts de chacun. Certes, il conviendrait sans doute de nuancer le propos du D^r Leroy. D'une part, parce que certains secteurs sont plus profondément touchés, ainsi qu'il l'écrit lui-même : s'il n'a « jamais été suspendu pour le transport des voyageurs et des marchandises », le service des trains depuis Montfort fut « très modifié », posant nombre de problèmes pour la commercialisation des productions agricoles. Si « le lavoir communal a été entretenu tous les 15 jours », si « le bourg a été nettoyé tous les 8 jours », en revanche, « l'éclairage a été supprimé (réverbères) pendant les hivers (1914-1915 et 1916, 1917, 1918), non par crainte des appareils aériens des Teutons, mais par mesure d'économie budgétaire et aussi parce que chacun a pris l'habitude, depuis la guerre, de se coucher tôt et de se lever tard ». Si « les foires et les marchés ont toujours eu lieu aux dates anciennes », en revanche, elles « ont été moins suivies et moins approvisionnées en marchandises diverses, les achats se faisant facilement au domicile des vendeurs et la réquisition demandant constamment et beaucoup ». Surtout, « la foire de Bédée [...] a été en 1914 et 1915 presque insignifiante », regagnant cependant un peu d'activité en 1916¹⁹. À l'inverse, le D^r Leroy note que c'est à partir d'août 1915, et jusqu'« à la fin des hostilités », que « des modifications importantes ont été apportées à tous les rouages de la vie habituelle ».

« Les hirondelles ont fait leur apparition vers le 15 avril, ainsi que le coucou » note Louis Leroy en 1916, qui mentionne dès lors le fait chaque année²⁰. La vie continue donc, et l'on apprend à faire avec la guerre en quelque sorte. Ainsi, « les écoles publiques et privées ont fonctionné comme en temps de paix, avec une assiduité moins régulière toutefois, suivant les besoins impérieux des saisons »²¹. L'action des femmes l'explique pour une bonne part, même si, sous la plume du D^r Leroy, leur attitude est pour le moins ambivalente. Ainsi le 1^{er} août 1914, elles apparaissent comme dépassées par les événements : « “Est-ce donc la guerre ?” lançaient les femmes, et leurs yeux étaient rouges, leurs poitrines haletantes » explique le maire. « Si le sexe fort parut accepter de gaieté de cœur et avec une foi patriotique les coups du destin, le sexe faible versa bien des larmes et entrevit l'abandon du foyer, les misères physiques et morales qui allaient subvenir » indique-

19. Cette année-là, le maire note que « la foire annuelle du 9^h s'est tenue au bourg ; vers 4 heures, il y a eu un court moment une petite foule. 30 chevaux, 40 vaches, 80 porcs y ont été amenés et vendus en partie, quelques forains étalagistes ont fait d'assez bonnes recettes ».

20. En 1917 par exemple, « les hirondelles, le coucou sont venus du 15 au 20 [avril] courant » tandis que « les alouettes chantent ».

21. Il n'y a pas eu d'étude des effets de la guerre sur la fréquentation scolaire en Ille-et-Vilaine. Dans les Côtes-du-Nord, les appréciations des enseignant(e)s rédigeant les notices communales sont très variables : certain(e)s insistent sur la baisse de l'assiduité, du fait du recours plus large au travail des enfants sur les exploitations agricoles, d'autres se félicitent au contraire du maintien de la fréquentation.

t-il plus loin. La résignation des hommes, les larmes des femmes : tel est sans doute l'un des *topoi* les plus répandus concernant ces journées si particulières de début août 1914²². À l'inverse, la vision se fait plus positive lorsqu'il évoque, au lendemain de l'Armistice, les « femmes, vieillards et enfants restés à la ferme ou à la tête de leur petit commerce » et qui « continuent en attendant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder, à travailler très laborieusement », ou encore les quelques femmes qui l'aident dans ses fonctions au quotidien. En effet, après la mobilisation des deux instituteurs publics, dont le directeur de l'école, Louis Barbier, secrétaire de mairie, puis le départ du receveur ruraliste, M. Estirac, nommé commis principal des contributions indirectes à Antrain en décembre 1914, c'est M^{me} Marie Jeanny, institutrice à l'école publique des filles, qui prend en charge – « bénévolement » précise le D^r Leroy – le secrétariat de mairie. M^{me} Barbier, elle-même directrice de l'école publique des filles, « spontanément et avec un complet désintéressement », veille « avec soin à l'entretien, à l'hygiène de la mairie, recevant dans la maison communale en l'absence du maire ». Ce dernier évoque enfin « une réfugiée belge, M^{me} Coppe, épouse d'un agent de ville du Châtelet (Belgique), placée chez M. et M^{me} Barbier », qui « fut d'un grand secours, acceptant avec empressement tous les ordres qui lui furent donnés et se mettant en quatre pour les exécuter avec grande régularité ». Une réfugiée belge donc.

La guerre à sa porte...

Bien que « très éloignés de la zone des opérations militaires en action, des batailles, nous ressentîmes cependant les secousses de ce grave conflit » explique le maire de Bédée en préambule d'une rubrique consacrée aux réfugiés, « nos réfugiés » plus exactement, avec un possessif qui mérite d'être relevé. On l'oublie trop souvent : si la Bretagne resta loin du front – front maritime excepté –, la guerre vint à elle, rapidement, sous diverses formes d'ailleurs.

Ainsi tout d'abord des réfugiés, longuement décrits par le D^r Leroy évoquant ceux, « au nombre de 1 500 au moins, chassés de leur pays si prospère par les hordes teutoniques », abrités dans un premier temps à Montfort, dans les bâtiments abandonnés de l'abbaye Saint-Jacques : « quel triste spectacle ! » écrit-il. « Leurs visages reflétaient la souffrance, leurs yeux rougis par les larmes étaient hagards ». De cette première vague de réfugiés, Bédée en accueillit, dès les derniers jours d'août et les premiers

22. À Romillé, selon le recteur, « tous les jeunes gens sont venus seuls à la gare [du tramway à vapeur de Bécherel à Rennes] pour ne pas être attendris par les larmes de femmes. Une seule femme est là, [...] le visage ruisselant de larmes, les mains pendues dans un geste de désespoir » (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 V 252/1, Livre de paroisse de Romillé, 1914). À Montfort, le curé-doyen évoque les « pleurs [qui] tombèrent silencieusement des yeux des épouses et des mères » (Arch. hist. diocèse de Rennes, Livre de paroisse de Montfort, année 1914).

de septembre 1914, une centaine sans doute (fig. 2)²³. Tout semble bien se passer ici, « chacun s'évertua[nt] à pratiquer de son mieux la charité ». Aussi « nos "recueillis" conservèrent bon souvenir de leur séjour à Bédée » peut écrire le maire, loin de ce que l'on peut observer parfois ailleurs où ceux que l'on va qualifier de « Boches du Nord » sont rapidement rejetés : à Saint-Uniac, par exemple, des « réfugiés belges » écrivent au sous-préfet de Montfort le 25 janvier 1915 « enfin de vous faire pare de la façon donc nous sommes traités par Monsieur le maire » de la commune²⁴. À Bédée, alors que, « par petites fractions d'abord, quelques réfugiés, mineurs pour la plupart ou employés d'usines, nous quittèrent pour le Midi, le Centre ou Paris », « par fractions plus importantes ensuite », ce qui fait qu'il n'en reste plus que trois en octobre 1916, la commune en accueille de nouveaux dans les derniers mois de la guerre : une dizaine de « rapatriés d'Allemagne » en septembre 1917, en fait originaires d'Hénin-Liétard mais ayant transité par le *Reich*, puis, en avril 1918, dix personnes évacuées des zones menacées par les offensives allemandes du printemps, portant à une petite vingtaine le nombre total des réfugiés présents ici.

Cette guerre « à sa porte », ce fut aussi la présence de prisonniers de guerre allemands ou d'équipes agricoles – nous y reviendrons. Ce fut encore le passage de convois militaires, notamment de chevaux, ceux réquisitionnés à l'été 1914 et transférés des Côtes-du-Nord vers Rennes au profit sans doute des unités d'artillerie y cantonnant. Ces passages de chevaux furent ensuite moins réguliers, le maire en signalant plusieurs comme celui de ces « 111 hommes et 47 chevaux du 61^e rég[imen]t d'artillerie (dépôt S[ain]t-Brieuc), allant en étapes de S[ain]t-Brieuc à Rennes » qui passent une nuit dans la commune le 14 novembre 1917. À partir de l'été 1918, aux convois de chevaux français succèdent ceux conduits par des Américains, « allant des C[ôtes]-du-Nord à Châteaubourg, séjournant et couchant tous les 2 jours à peu près à Bédée où ils logent avec reconnaissance chez l'habitant ». « Q[uel]q[ues]-uns d'entr'eux commencent à comprendre et parler le français » indique le D^r Leroy qui précise qu'« en général, ils sont grands, alertes et jeunes ».

En revanche, le maire n'est guère prolix sur le conflit proprement dit²⁵. Certes, il indique bien que « les cloches ont souvent tinté le glas funèbre en l'honneur de

23. Une liste non datée précisément en recense 1 146 dans tout l'arrondissement de Montfort, dont quatre-vingt-quatre à Bédée. Une seconde liste, sans doute fin 1914 ou début 1915, évoque 169 puis 131 réfugiés dans la commune, 1 484 dans l'arrondissement ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Z 116, Réfugiés et étrangers suspects (1912-1919). Voir, *infra*, la carte de la répartition de ces réfugiés dans l'arrondissement de Montfort.

24. *Ibid.*, 2 Z 116, lettre au sous-préfet de Montfort, 25 janvier 1915. Les exemples ne manquent pas des récriminations à l'égard des réfugiés : voir, par exemple, GICQUEL, Samuel, « La Première Guerre mondiale au prisme du livre de paroisse... », art. cit., p. 332-333.

25. Il est vrai que son fils, né en 1903, est trop jeune pour être mobilisé. Sans doute Leroy aurait-il été plus précis sur ce point s'il avait dû combattre.

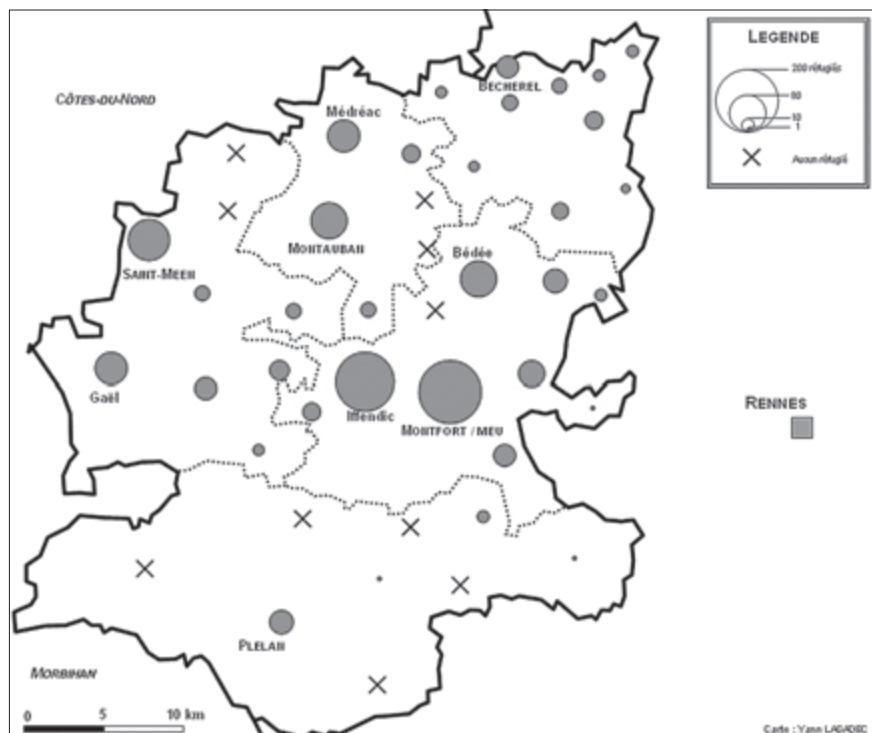


Figure 2 – Carte de répartition des réfugiés dans l’arrondissement de Montfort-sur-Meu, fin 1914-début 1915 (d’après Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Z 116)

nos « morts pour la Patrie » », mais n’en donne pas la liste ou ne dit rien de la mission qui lui revint sans doute d’annoncer la nouvelle du décès de ces soldats à leurs proches²⁶. Quant aux passages sur le déroulement des opérations, ils traduisent à la fois le manque d’informations de l’arrière et l’incapacité des contemporains à situer la fin de cette « Grande Guerre » : « les gens bien renseignés annoncent cette fois de façon sérieuse la fin des hostilités pour juin 1917, juillet ou août au plus tard » écrit-il au début de cette année par exemple. « Espérons, oui espérons » conclut le maire qui s’interroge encore fin juillet 1918 : « à quand la fin !!!!! ».

26. Il ne dit rien, par exemple, du caporal Lefeuvre, le « héros » de Bédée, ni durant la guerre, ni dans les pages rédigées entre 1919 et 1922, alors même que son parcours, réel ou supposé, est peu à peu mieux connu. Sur ce personnage, voir LE GALL, Erwan, « Pierre Lefeuvre, le soldat méconnu du 70^e RI », dans ÉRIC JORET et Yann LAGADEC (dir.), *Hommes et femmes d’Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre*, Rennes, Archives départementales d’Ille-et-Vilaine/Société archéologique et historique d’Ille-et-Vilaine, 2014, p. 379-380.

Les silences du D^r Leroy touchent aussi, paradoxalement, les questions sanitaires, n'évoquant que la manière dont le maire qu'il est, serait « débordé par ses multiples fonctions » : « médecin de clientèle étendue, médecin sanitaire du canton de Montauban-de-Bretagne, attaché bénévole, malgré ses 48 ans accomplis, à l'hôpital de complément de S[ain]t-Lazare à Montfort-s [ur]-Meu »²⁷. Même la grippe dite espagnole ne mérite qu'une courte allusion en 1918 : « intense épidémie de grippe avec graves complications sévissant partout depuis fin juillet » note-t-il, entre un court passage sur « les événements de la guerre [qui] se déroulent favorablement à nos armes » et une mention au « battage des sarrasins » en octobre. Sans doute faut-il voir d'ailleurs dans ce bref passage comme un révélateur, en négatif, de l'ampleur de l'épidémie accaparant des semaines durant le maire-médecin²⁸.

Si le médecin ne s'étend guère sur ses occupations professionnelles, le maire ne rentre guère plus dans les détails de ses fonctions au quotidien : on est loin, ici, avec les notes du D^r Leroy, de celles dues à Jean Janvier à Rennes, à Georges Garreau à Vitré, ou encore à François Louvel, le secrétaire de mairie de Chelun, dont les écrits mettent en scène, selon des modalités certes différentes, l'action municipale²⁹. « Les affaires communales ne périclitèrent pas », « les choses et les affaires locales marchèrent de façon convenable » indique simplement le premier magistrat de Bédée qui note cependant, en mars 1917, au sujet des réquisitions : « que de difficultés !! que le rôle des maires est difficile !!!! ».

Ces réquisitions, le prix des denrées, le ravitaillement : telles sont en effet les principales préoccupations du D^r Leroy à en croire ses notes. Bédée est et reste, avant tout, entre 1914 et 1918, une commune agricole, confrontée aux exigences nouvelles de la guerre.

27. Le D^r Leroy est nommé en 1914 délégué de la 8^e circonscription sanitaire. À ce titre, il rend trois rapports écrits en 1915. Le D^r Athanase Follet (1867-1932), professeur à l'école de médecine de Rennes, délégué départemental d'hygiène depuis août 1914, le place en novembre 1915 parmi les cinq délégués les plus « remarquables » du département (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 M 61).

28. Le département connaît pendant la guerre une pénurie de médecins, qui ne sont pas épargnés par l'épidémie de grippe espagnole : on relève au moins trois décès à Saint-Brice-en-Coglès, Messac et Iffendic, commune proche de Montfort-sur-Meu, où le D^r Raoul Blancard meurt le 14 septembre. De son côté, Louis Leroy écrit au préfet le 30 septembre qu'il a dû prendre, à partir du 20, un « demi-repos » par suite de « fatigue excessive » en limitant sa tournée à trois communes (Bédée, Pleumeleuc et La Nouaye). Le maire de la commune de Romillé, privée de médecin en l'absence du D^r Leroy, réclame en vain à la mi-septembre au préfet un sursis pour son médecin mobilisé. Quelques médecins civils absents sont certes remplacés par des médecins aide-majors mais ceux-ci n'exercent pas dans les campagnes faute de moyens de transport. Près de Bédée, le maire de Breteil, ulcéré, écrit le 6 octobre 1918 qu'il est « inadmissible de laisser les malades mourir faute de soins » (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 M 98).

29. ANDRIEUX, Jean-Yves et LAURENT, Catherine (éd.), *Quelques souvenirs...*, *op. cit.*, GARREAU, Georges, *La vie d'une commune...*, *op. cit.* et LAGADEC, Yann, MEURET, Jean-Claude et RANNOU, Yves, *Une entrée en guerre...*, *op. cit.*

Guerre et agriculture : le point de vue d'un maire rural

La place tenue par les questions agricoles dans le registre du D^r Leroy s'explique bien évidemment par le caractère éminemment rural de sa commune. Nous l'avons dit : l'on y compte quelque 270 exploitations au début de la guerre ; ce sont sans doute 60 à 70 % de la population qui sont ainsi très directement concernés par l'agriculture. Mais il serait réducteur d'y voir la seule explication : l'intérêt du D^r Leroy pour ces questions agricoles et, plus largement, rurales permet, plus encore probablement, de comprendre l'attention toute particulière qu'il y consacre au fil des mois, un intérêt qui ne naît pas avec la guerre. En effet, dès 1903, il est membre du comice de Montfort, allant jusqu'à en assumer les fonctions de secrétaire sous la présidence du maire du chef-lieu, Émile Beauchef. Entre 1914 et 1918, voire jusqu'en 1922, quelques points retiennent plus particulièrement son attention : la main-d'œuvre agricole, les réquisitions, les prix et la chasse.

Maintenir la production agricole

« Les voix se sont tues, nos campagnes se sont vidées progressivement des hommes valides mobilisables » : dans ce qui semble être un discours, rédigé sans doute au printemps 1915, le D^r Leroy évoque de manière poignante la situation qui est celle de sa commune, rappelant que, du fait même de cette mobilisation, ceux qui sont restés ont « ici même, dans notre localité, des devoirs impérieux à remplir, surtout aux foyers déserts, là où l'époux, le frère, les serviteurs sont enrégimentés, mais là aussi où le deuil a frappé, ou encore auprès de ces pauvres vieux qui, à la tête d'une exploitation ou d'un commerce quelconque, sont presque seuls³⁰ ». Aussi le D^r Leroy consacre-t-il désormais une bonne partie de son temps – et près de la moitié des pages de son registre – à la question de la main-d'œuvre agricole, tentant de combiner les expédients qui sont à sa disposition.

En fait, cette préoccupation est présente dès le mois d'août 1914, avec l'accueil à Bédée d'« ouvriers agricoles » envoyés par la préfecture³¹. L'aide est appréciée mais déjà jugée insuffisante par le maire, bien que les récoltes aient été assurées

30. Dès l'automne 1914, l'armée française fait face à une crise des effectifs qui conduit à la convocation de plus en plus anticipée des nouvelles classes, au rappel régulier des exemptés et réformés temporaires ou définitifs, y compris pour les hommes du service auxiliaire, etc. Les lois Dalbiez d'août 1915 et Mounier de février 1917, en cherchant à mieux organiser les effectifs de l'armée, participent de ce vaste mouvement.

31. Ces « ouvriers agricoles » sont souvent des citoyens que la désorganisation partielle de l'économie du fait de la mobilisation rend disponibles ; disponibles, mais pas toujours compétents. De nombreuses communes refusent d'ailleurs cette aide proposée par la préfecture.

dans d'assez bonnes conditions³². En revanche, les labours et les semailles arrivent au moment où « les derniers appels lancés par l'autorité militaire enlèvent aux campagnes la presque totalité des ressources qui leur étaient restées », ainsi que le note la commission départementale de la main-d'œuvre agricole à l'hiver 1914-1915³³. Il n'a pas été possible de déterminer dans quelle mesure Bédée a bénéficié des premières permissions de quinze jours accordées dès la fin de 1914 aux agriculteurs appartenant aux classes territoriales (classes 1887 à 1895), une possibilité étendue en mai-juin 1915 aux gardes-voies de communication (Gvc), aux auxiliaires de toutes les classes, aux hommes non mobilisables pour raisons de santé ayant rejoint les dépôts. Ici cependant, à partir de l'été 1915 et de la mise en place du système des permissions pour les soldats présents sur le front, « les travaux des champs ont été bien tenus grâce au secours apporté par des mobilisés en permission ». Désormais, note le D^r Leroy, « de nombreux permissionnaires, y compris les vaillants poilus, venus voir leur famille pour 7 jours, ont su se rendre utiles ». Lorsque ce ne sont pas les soldats revenant du front, ce sont les conscrits les plus jeunes faisant leurs classes dans les dépôts de la région : ainsi, en avril 1916, « les militaires de la classe 1917 ont obtenu des permissions, ceux qui n'étaient pas agriculteurs, ont eu 8 jours, les autres 15 jours » se réjouit le maire. Et, en août 1916, ce sont les Gvc qui reviennent pour la moisson comme ils étaient venus en juin pour la fenaison.

Autre recours, celui aux prisonniers de guerre allemands qui occupent en grand nombre l'abbaye Saint-Jacques à Montfort à partir d'octobre 1914 (fig. 3)³⁴. À compter de l'été 1915, certains, par équipes de cinq, viennent travailler dans les exploitations sous la surveillance de territoriaux, jamais plus de vingt-cinq en même temps cependant. Il en revient tous les ans jusqu'en novembre 1918, parfois de Dinan, pour une durée toujours plus longue³⁵ : quarante jours en août-septembre 1915, trente-sept en août-septembre 1916 puis 141 jours de juillet à novembre 1917 et enfin 186 jours de mai à novembre 1918. Indemnisés 1,70 franc par jour en 1916, ces prisonniers allemands rendent divers services dans trente-cinq fermes en 1915, cinquante et une en 1916, à la plus grande satisfaction du maire et, semble-t-il, de la population. Le D^r Leroy indique dans son registre que ces « gaillards jeunes et solides » sont dociles et travailleurs, qu'ils ont été très demandés et utilement

32. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 R 31, courrier du 22 août 1914.

33. *Ibid.*, 7 M 109, Commission départementale de la main-d'œuvre agricole, note manuscrite du 30 janvier 1915.

34. L'abbaye abrite 1 444 prisonniers de guerre allemands entre octobre 1914 et décembre 1915, *ibid.*, 2 R 119. L'économie locale s'en trouve bouleversée. Des riverains transforment leur ferme en commerce et débit de boissons. Voir à ce sujet les dossiers de bénéficiaires de guerre conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine en série P.

35. C'est le cas, par exemple, en août 1916 ; *ibid.*, 9 R 4.



Figure 3 – Prisonniers de guerre allemands et leurs gardes français sur la route de l'abbaye Saint-Jacques à Montfort, vers 1915, carte postale Mary-Rousselière (coll. particulière)

employés, précisant que l'un d'eux connaissait très bien le français, bien loin donc de l'image du « Boche » véhiculée par la presse.

Cependant, cette aide, pour profitable qu'elle soit, ne peut que partiellement répondre aux besoins des cultivateurs de Bédée. Aussi le maire recourt-il à des équipes agricoles militaires à compter du début de l'été 1915 au moment où, en dépit des permissionnaires et des prisonniers, « la main-d'œuvre est devenue de plus en plus rare³⁶ ». Ces équipes, en général de douze à dix-huit hommes habitués aux travaux manuels mais rarement cultivateurs, sont constituées de soldats originaires des Ardennes, de la Meuse ou de Paris pour la plupart, provenant pour moitié du dépôt du 94^e Ri replié à Coëtquidan³⁷. Parmi eux, le maire a relevé la présence, en 1916, « de glorieux mutilés en bonne voie

36. Selon la circulaire préfectorale du 14 juin 1915, ces hommes sont des « territoriaux et des réservistes de l'armée territoriale, auxiliaires de toutes classes, hommes blessés ou inaptes également de toutes classes, non mobilisables pendant une période de 1 mois ». Ils sont placés durant leur séjour dans la commune sous la surveillance du maire qui se substitue en partie à l'autorité militaire (*ibid.*, 7 M 109).

37. Cela concerne douze équipes sur les vingt-trois envoyées à Bédée. Le 94^e régiment d'infanterie, cantonné à Bar-le-Duc avant-guerre, avait été replié en Bretagne en août 1914 du fait de l'avancée des troupes allemandes et installé au camp de Coëtquidan. Les onze autres équipes proviennent du 47^e Ri de Saint-Malo, du 41^e Ri à Coëtquidan, du 46^e régiment d'artillerie cantonné à la caserne de Guines à Rennes et au Rheu, des 70^e et 270^e Ri de Vitré et du 48^e RIt installé à Chantepie.

de guérison plus ou moins complète³⁸ ». L'appel aux équipes agricoles recule à partir de novembre 1916 ; la dernière quitte d'ailleurs Bédée en mars 1917. Sans doute quelques hommes sont-ils encore venus pour les foins en 1917 et les semailles en 1918, mais cette présence devient moins utile dans la mesure où les mobilisés classés auxiliaires sont alors renvoyés dans leurs foyers. Entre-temps, ces équipes agricoles avaient toutes rendues de « signalés services » indique le D^r Leroy, tant auprès des cultivateurs que de quelques artisans ou commerçants, charron, boulanger ou hôtelier. Pourtant, à y regarder de plus près, il apparaît que ces militaires n'ont été employés que dans quinze exploitations de la commune, en alternance avec des prisonniers de guerre d'ailleurs ; quinze sur 270 environ...

La répartition des détachés agricoles, ces hommes des classes 1890 à 1896 qui « sont momentanément et peut-être pour toujours au pays » à compter du printemps 1917, semble avoir été plus équitable. En tout, de mai 1917 à octobre 1918, vingt-sept cultivateurs, propriétaires ou ouvriers agricoles bédéens « rentrent chez eux », vingt-trois en 1917, quatre en octobre 1918, l'équivalent de l'effectif d'une, voire de deux équipes agricoles. Un de ces « détachés » n'est autre que l'adjoint au maire, Julien Marquer, qui après avoir bénéficié de deux sursis agricoles comme entrepreneur de battage – vingt jours en 1916, plus de deux mois en 1917 – est renvoyé chez lui à la Rabine fin novembre 1917. Ces détachés ne sont pas démobilisés ; mais, sous la surveillance de la commission départementale de la main-d'œuvre, ils sont placés momentanément sous l'autorité du maire et du comité d'action agricole communale qui a pour rôle de s'assurer de la mise en culture des terres abandonnées³⁹.

Ces divers expédients ont permis de ne pas laisser les exploitations agricoles sans main-d'œuvre⁴⁰. Le maire ne signale d'ailleurs l'abandon que d'une seule ferme, située au village de la Primaudière, entre 1916 et 1918. Néanmoins, s'il estime que, « somme toute, il ne paraît pas devoir rester de terres incultes dans la commune, en 1918-1919 », il apparaît qu'à l'exception des pommes de terre, toutes les cultures ont vu leurs surfaces diminuer par rapport à l'avant-guerre : le blé revient au niveau du début du siècle et ce, de manière durable, tandis que le sarrasin et l'orge ont été réduits de moitié⁴¹.

38. Le maire mentionne plus loin d'autres mutilés venus en mars et juin 1917 du centre de physiothérapie de l'HC n° 1 de Rennes (lycée de garçons) pour travailler aux jardins.

39. Ces comités dont les membres sont désignés par le conseil municipal, pour partie en son sein et pour une autre parmi les cultivateurs – y compris des femmes –, ont en principe été mis en place dans toutes les communes du département en février 1916.

40. À ces expédients, on peut ajouter le recours à la main-d'œuvre coloniale que le D^r Leroy n'évoque pas, mais dont le principe est envisagé par les autorités du département : une note du préfet, rédigée en 1915-1916, s'interroge sur le potentiel « concours des travailleurs agricoles coloniaux, Kabyles ou Annamites » (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9 R 4).

41. *Ibid.*, 6 M 971. La surface en avoine est réduite à moins de 20 % de ce qu'elle était avant-guerre.

Le poids des réquisitions

À l'instar des autres communes, Bédée fait face à des réquisitions de foin, paille, avoine, blé, farine, porcs que les cultivateurs doivent, dès août 1914, livrer à la gare de Montfort. Nous ne disposons que de peu de renseignements sur les quantités fournies : le maire ne donne aucun chiffre, se contentant d'un laconique « en très grandes quantités »⁴². Ces quantités semblent en effet importantes, comme en attestent celles mentionnées dans le registre des délibérations : la commune doit, par exemple, fournir 1 190 quintaux de blé en août 1917, 375 quintaux de foin en juillet 1918, répartis entre les habitants par le maire⁴³. Celui-ci reconnaît d'ailleurs que, dans cet exercice, il doit faire preuve de « caractère et [d]'énergie » pour qu'il y ait le moins d'incidents ou de refus, des refus qui ouvriraient la voie à des recours judiciaires⁴⁴. Les réquisitions sont ici bien encadrées par la mairie : ainsi que le note le D^r Leroy, « le convoi, vers la gare, est accompagné par un chef de conduite », presque toujours le même, Joseph Legavre, « porteur des bulletins nécessaires et chargé de toucher à la caisse du percepteur les sommes payées pour les denrées, et les bestiaux fournis ». Un commissionnaire, le fils Gillouaye, « à bicyclette », a par ailleurs, au préalable, « fait la plupart des courses nécessaires pour informer *exactement* [souligné par le maire] les fournisseurs soit pour venir prendre à la mairie les sacs de réquisition, ou pour leur donner toutes les instructions nécessaires ». Enfin, les facteurs sont également employés à cette « besogne ».

Notons que le D^r Leroy, à l'opposé des maires des communes des cantons de Vitré ou des environs de Bain, ne se fait pas sur ce point le porte-parole « des bonnes volontés qui se refroidissent »⁴⁵. Pourtant, il ne nie pas les difficultés et porte même un regard critique sur l'organisation des réquisitions, adressant plusieurs courriers au préfet à ce sujet. Dans celui du 7 octobre 1915, il trouve « regrettable que les communes ne sachent pas déjà les quantités de denrées diverses qu'elles auront à fournir [...] et que les prix de ces diverses denrées ne soient pas nettement et

42. Les archives publiques sont lacunaires à la fois dans le fonds communal (à l'exception du registre des délibérations du conseil municipal) et dans le fonds de la justice de paix de Montfort.

43. Arch. mun. Bédée, 1 D 4, Registre des délibérations, 1899-1919. En comparaison, Montfort doit livrer 230 quintaux de blé en mars 1915 et 240 quintaux de foin en juillet 1917 ; Arch. mun. Montfort-sur-Meu, 4 H 5, Réquisitions, 1914-1921.

44. Le maire est en principe assisté d'une commission communale de ravitaillement définie par l'article 39 du décret du 2 août 1877, composée de conseillers municipaux, ayant pour objet la répartition entre les habitants de la commune des contingents de réquisition qui leur sont demandés par la commission de réception du ravitaillement de Montfort. Toutes les prestations fournies donnent lieu à des indemnités mais le prix est fixé par l'intendance. Il peut être refusé. Dans ce cas, la contestation est portée devant le juge de paix. Au-delà de 1 500 francs, les réclamants sont conduits devant le tribunal d'instance.

45. Sur ce point, voir JORET, Éric, « Les réquisitionnés au tribunal : un révélateur des tensions dans les campagnes de l'arrière », dans JORET, Éric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre...*, op. cit., p. 206-225.

définitivement établis⁴⁶ ». Les pommes de terre devant être bientôt réquisitionnées, il émet de sérieux doutes quant à la façon de procéder : « après expérience, j'estime que les tubercules qui seront fournis cette année dans nos contrées du moins seront de conservation impossible sans un triage et des soins quotidiens, il y aura dès lors dans les magasins [...] des déchets notables ». Il termine par une suggestion : « à mon avis, et ce n'est qu'un simple avis très désintéressé, le service de la réquisition [...] ne devrait en prendre livraison qu'après l'hiver⁴⁷ ».

Le constat de ce gâchis rejoint celui de bien d'autres maires du département. Il explique, pour une part, l'évolution des prix agricoles tout au long de la guerre, une évolution au cœur des préoccupations du premier magistrat de Bédée.

Les prix, les taxations... et la chasse

En décembre 1918, le D^r Leroy admet que, « vu les prix très rémunérateurs de toutes les céréales et denrées, les agriculteurs sentent bien qu'il y va de leur intérêt ». En effet, les difficultés réelles ne doivent pas dissimuler une autre réalité : le fait que la hausse importante et durable des prix agricoles a contribué à l'enrichissement d'une partie au moins du monde rural au cours de cette période, au-delà bien entendu des drames personnels liés à la mort ou aux blessures de tel ou tel poilu bédéen.

Les prix, le D^r Leroy y insiste tout au long de son récit. La baisse des cours du début de la guerre n'a pas duré : entre 1914 et 1917, le prix du quintal de blé connaît une forte augmentation passant de 23 à 36 francs ; le cours de l'avoine est multiplié par deux, celui de la paille par deux et demi, celui du foin par trois. Sans même atteindre leurs rendements d'avant-guerre, les agriculteurs ont ainsi pu faire face et, pour certains, s'enrichir, même modestement, d'autant que toutes les denrées sont concernées – y compris beurre, cidre ou pommes –, même si ces hausses frappent aussi des produits indispensables à l'exploitation, la nourriture du bétail par exemple. D'ailleurs, les taxations de certains produits – prix maximal fixé par le préfet à partir de 1916 afin de limiter l'inflation – « jouent mal » selon l'expression du D^r Leroy : « on annonce qu'elles seront supprimées en avril et tout sans doute ira mieux » conclut-il. En fait, elles perdurent, malgré leur inefficacité : pour certaines, elles ne sont en effet pas appliquées, à l'instar de la taxation du son en mai 1916 ; pour d'autres, elles ont des conséquences inverses à celles recherchées, en favorisant le développement d'un marché parallèle.

46. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7 M 109. Commission départementale de la main-d'œuvre agricole, courriers des 22 septembre, 7 et 22 octobre 1915.

47. Une autre fois, pour que les marchandises livrées n'attendent pas en gare, il réclame des « wagons en nombre suffisant prêts à les recevoir » (*ibid.*, 7 M 109, Commission départementale de la main-d'œuvre agricole, courrier du 22 octobre 1915).

Les prix des produits agricoles ne sont pas les seuls à intéresser le D^r Leroy qui s'attarde sur ceux du gibier dans les passages qu'il consacre à la chasse. Celle-ci, « de même qu'en 1914, n'a pas été ouverte en 1915 », « au grand contentement sans doute du gibier très abondant » explique-t-il : « quelques personnes ont fait usage du furet et pris des lapins » mais « les corbeaux, les ramiers très nombreux ont endommagé les semailles ». En cela, cette question, loin d'être secondaire, intéresse le maire au plus haut point. Interdite en janvier 1915, la chasse est, face aux plaintes qui s'accumulent sur le bureau du préfet, peu à peu rouverte pour détruire les animaux portant atteintes aux cultures, par piégeage, empoisonnement ou battues à titre exceptionnel. C'est en fait l'emploi du fusil qui gêne les autorités. Mais devant le nombre d'incidents recensés au printemps 1917⁴⁸, la chasse est ouverte le 30 septembre 1917 « dans les mêmes conditions qu'avant la guerre » selon le D^r Leroy. En octobre suivant, le lapin de garenne vaut 2 à 3 francs – moins qu'une douzaine d'œufs –, la perdrix 2,50 francs, le lièvre 1 à 1,10 franc la livre. « Q[uel]q[ues] faisans et faisannes ont été abattus au pays (Launay-Cinan, Pleumeleuc, Iffendic). Q[uel]q[ues] renards ont été mis à mort » note-t-il. Fin octobre, il signale l'« apparition des sangliers. Le dimanche 28, deux jeunes ont été abattus (44 kilogrammes) l'un à la Louvelais par J[oseph] Cocherie, l'autre à la Touche par Gérard et M. Vauléon ».

Cette ouverture de la chasse, c'est ainsi un peu des anciennes habitudes qui reviennent...

Sortir de guerre : un retour à la « normale » dans les campagnes bretonnes ?

Le maire de Bédée poursuit la rédaction de son journal bien au-delà de la fin de la guerre, jusqu'en 1922. On peut y voir la conséquence de la perpétuation d'habitudes prises depuis 1914, et sans doute est-ce pour une part le cas. Mais, de manière significative, le D^r Leroy cesse d'écrire dans les semaines qui suivent l'inauguration du monument aux morts de Bédée. Ici comme ailleurs, c'est cette inauguration qui vient en quelque sorte clore le cycle historique débuté à la mobilisation, ouvrir implicitement une autre ère : celle de la mémoire. Elle dit aussi que l'annonce de l'armistice du 11 novembre 1918, pour importante qu'elle soit, ne constitue, pour le D^r Leroy, qu'un moment parmi d'autres au cours de ce cycle.

48. Entre mars et mai 1917, de nombreux incendies se déclarent en Bretagne intérieure, en particulier dans l'arrondissement de Montfort, aux abords de la forêt de Paimpont, à Saint-Péran, Muel, Maxent ou encore Iffendic. Les agriculteurs, dont les champs bordant les bois sont dévastés par les sangliers, sont soupçonnés d'en être les auteurs (*ibid.*, 4 M 528).

De l'Armistice à la fête de la Victoire

Le maire de Bédée reste sobre dans sa description du jour de l'armistice, au regard de ce que l'on sait de ce qui a pu se passer dans certaines communes des environs. « Pavoisement. Carillon des cloches » note-t-il simplement, sans doute parce qu'il est encore, à cette date, largement occupé par les soins à apporter aux malades de la grippe. À Romillé, le recteur, plus prolixe, évoque par exemple une « date mémorable », y voyant un « joyeux cadeau de fête de notre glorieux S[ain]t Martin ». C'est pour lui une « journée indescriptible » : « le ciel est sans nuage, les cloches lancent leurs volées les plus joyeuses. Je les entends de tous côtés : Langan, Gévezé, La Chapelle-Chaussée, Irodouër, Bécherel, Bédée, Montfort... »⁴⁹. De joyeuses volées de cloches, à Bédée y compris donc, et pas seulement le « carillon » mentionné par le D^r Leroy.

Il est vrai que, malgré l'armistice, les conditions de vie restent toujours difficiles. Certes, à compter de décembre 1918, « quelques prisonniers de guerre [bédéens] nous arrivent en permission d'un mois ». Certes, au même moment, alors que « les permissions accordées aux soldats du front ont été portées à vingt jours », « petit à petit reviennent à leur terre et dans leur foyer les vieilles classes mobilisées », même si « les quatre longues années de guerre supportées par les mobilisés ont laissé des traces visibles sur le visage de tous ces braves ». Certes, « au dire des promeneurs et commerçants, la foire de la ½ janvier tenue à Bécherel le 20 courant a été très forte » : justement, l'on « voyait que le canon avait cessé de tonner, que les vieilles classes mobilisées étaient libérées, que les prisonniers de guerre étaient revenus et que les permissionnaires du front se faisaient de plus en plus nombreux ». Mais, comme un leitmotiv, le D^r Leroy ne cesse de rappeler les difficultés économiques persistantes. En janvier 1919, il note que « vu le mauvais temps et la cherté de la vie et de la main-d'œuvre », les journaliers « trouvent très difficilement du travail ». En février, il rappelle qu'il « y a toujours la crise des transports » et que « faute de wagons disponibles, passent par Bédée de nombreux chevaux, ainsi que des autos américaines filant vers Brest », le principal port de rembarquement des *sammies*. Signe de ces difficultés, « les distributions de tabac sont toujours faibles » : « les fumeurs sont donc très rationnés, les priseurs trouvent péniblement du tabac en poudre et les chiqueurs regrettent amèrement le bon temps où le tabac en carotte était en abondance ». Et si « tout le monde espère que d'ici peu il y aura sur tous les points de sérieuses modifications et des facilités plus grandes pour s'approvisionner un peu en tout et sur tout », il doit cependant avouer, en juin 1919, que « la vie continue d'être très et trop chère ».

Une page se tourne cependant au cours de l'été 1919, en deux temps ici en fait. Le premier est celui correspondant aux festivités organisées à Bédée à l'occasion

49. *Ibid.*, 5 V 252/1, Livre de paroisse de Romillé, 1919.

de la fête nationale qui, en juillet 1919, une quinzaine de jours après la signature du traité de paix de Versailles, prend, comme en de nombreuses communes de France, une ampleur d'autant plus importante que les célébrations en avaient été pour le moins limitées au cours du conflit⁵⁰. La une de *L'Ouest-Éclair* en ce jour le dit bien d'ailleurs, entièrement occupée par un dessin montrant trois combattants penchés sur la tombe d'un soldat mort pour la France, eux-mêmes surplombés par une Marianne sous le titre « Gloire aux vainqueurs »⁵¹. À Bédée comme ailleurs, ce 14 juillet – célébré ici le 13, ailleurs parfois le 20... – est à la fois fête nationale et « fête de la Victoire », peut-être plus la seconde que la première. Selon le D^r Leroy, elle est « très suivie, ensoleillée, très gaie », donnant lieu à des démonstrations inhabituelles mais fort révélatrices : ainsi, selon des rituels qui ne sont pas sans rappeler le carnaval ou un charivari, « un “Guillaume” bien présenté a été noyé au Clos-Guen, pendu sur la place et enfin, pétrolé jusqu'aux talons, jeté dans la fouée route de Rennes »⁵². Le tout, de manière plus traditionnelle, est suivi d'un « brillant feu d'artifice », d'une « belle retraite aux flambeaux », d'un « bal très animé » à en croire le maire.

Cette « fête de la Victoire », essentiellement laïque et républicaine à Bédée, y est comme doublée quelques semaines plus tard par de nouvelles festivités organisées dans le cadre de la « grande assemblée » qui se tient traditionnellement le 7 septembre. Grâce à un « temps idéal, les cérémonies religieuses et patriotiques ont été superbes et imposantes », réunissant quelque « 2 000 personnes à l'église et au cimetière ». La particularité de cette fête tient ici à la place réservée aux poilus, dont on célèbre implicitement le retour comme on peut le faire dans les villes de garnison bretonnes au même moment : c'est ainsi dans les premiers jours de septembre 1919 que le 41^e Rⁱ regagne Rennes, le 70^e Rⁱ Vitré, etc. À Bédée, un « g[ran]d banquet » est « offert gratuitement aux poilus à midi sous le préau de l'école des garçons » – l'école publique donc, cela mérite d'être noté –, « 320 couverts » avec « pinard à

50. En 1916, Le D^r Leroy signale, par exemple, dans son journal que, le 14 juillet, il y a « quelques drapeaux français aux fenêtres », mais « aucune réjouissance bien entendu ». Rappelons par ailleurs que dans certaines communes du département, le 14 juillet, trop républicain, ne donnait lieu à aucune célébration avant 1914, notamment dans l'arrondissement de Vitré.

51. *L'Ouest-Éclair*, 14 juillet 1919. Le jour même ou dans les éditions de la semaine suivante, le journal rend compte des fêtes de la Victoire à Rennes, Redon, Vitré, Saint-Malo, Paramé, Saint-Servan, Cancale, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Tinténiac, Maxent, Saint-Gonlay, Montauban ou encore Montfort. Ici, lit-on, « la fête de la Victoire a été très réussie. À 10 heures, une délégation des officiers du 75^e territorial de Montfort est allée déposer au cimetière une superbe couronne pour nos soldats morts pour la France. À 11 heures, le comité des poilus, avec une délégation du conseil municipal, a accompli le même pèlerinage. Un banquet d'environ 200 couverts a été servi à l'Hôtel Clément. Le concours de pêche fut très suivi. Les maisons et édifices publics étaient pavoisés et illuminés au passage de la retraite. Un bal de nuit a terminé la fête » (*L'Ouest-Éclair*, 15 juillet 1919).

52. Par « fouée », terme en général utilisé pour désigner le feu de la Saint Jean, il faut ici entendre feu de joie.

force, musique, chants, discours ». En leur honneur, un arc de triomphe qualifié de « merveilleux » par le D^r Leroy, « très réussi, très admiré », a été dressé, « quatre poteaux décorés, nombreuses guirlandes, drapeaux, médaillons, croix de guerre » enfin donnant à ce décor une symbolique explicitement guerrière. « En un mot, fête inoubliable » conclut le maire de Bédée qui précise que les « affaires commerciales locales » y furent « excellentes ».

Symboliquement, ces deux fêtes, en juillet et septembre 1919, marquent ainsi pour une part la « sortie de guerre » de Bédée et de ses habitants. La coupure avec le temps du conflit est d'ailleurs plus profonde : comme le note le D^r Leroy, il y a en 1919-1920 « beaucoup, beaucoup de mariages, q[uel]q[ues] naissances, peu de décès heureusement » dans la commune. Mais cette coupure ne représente-t-elle que la fermeture d'une parenthèse ouverte en 1914 ? Ou marque-t-elle, de manière plus large, une véritable rupture entre – selon l'expression de M. Lagrée – un « monde qui s'en va », celui de l'avant-guerre, et un autre « qui advient »⁵³ ?

Retour à l'avant-1914 ou émergence d'un monde nouveau ?

Les indices sont, en fait, pour une part, contradictoires. La tenue, en septembre 1921, du comice agricole du canton de Montfort à Bédée, là où devait avoir lieu la fête – annulée – en septembre 1914, tendrait à accréditer l'idée de la simple fermeture d'une parenthèse, d'un retour à cette « belle époque » qu'aurait été l'avant-guerre⁵⁴. À l'inverse, la mise en place d'un « service des autobus », inauguré le 28 avril 1921 et « permettant d'aller de « Montfort à Rennes par Bédée, Pleumeleuc, Romillé, S[ain]t-Gilles, Pacé, Vezin et vice-versa », mais aussi de « Montfort à Plélan-Paimpont », pour un « tarif kilométrique 0 fr. 16 c. 1/2. », marque bien les évolutions que la guerre a facilitées : les civils de 1920-1921, à l'instar des poilus de 1918, se déplaceront désormais bien plus en véhicules automobiles sur les distances importantes ; le temps des longues journées de marche, celui de 1914, semble ainsi révolu.

Les résultats des élections qui se tiennent, plusieurs dimanches de suite, fin 1919 semblent confirmer cette vision ambivalente : si les élections législatives du 16 novembre 1919 marquent une nette rupture en Ille-et-Vilaine, avec la nette victoire du Bloc national et de la droite d'une part, l'élection d'un membre de la SFIO d'autre part, leur impact est difficile à évaluer localement dans le cadre d'un scrutin de liste départemental. Lors des municipales, le 30 novembre, il n'y a à Bédée qu'une « seule liste, élue au 1^{er} tour avec une moyenne de 400 voix sur 460 votants ». Sans grande surprise, le D^r Leroy est réélu maire, « Monsieur Julien Marquer, propriétaire-

53. LAGRÉE, Michel, *Religion et culture en Bretagne, 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, p. 211-504.

54. Le D^r Leroy décrit une « journée idéale, grande foule, bonne journée pour l'agriculture, banquet de 350 couverts, musique, chants, magnifique feu d'artifice, retraite aux flambeaux très suivie et bruyante, danses, etc. etc. ».

cult[ivateur] à la Rabine, réélu adjoint »⁵⁵. Et il en va ainsi aussi des élections cantonales du 14 décembre : « au 1^{er} tour, M. Beauchef [...] conseiller général sortant, est réélu avec 2 000 voix environs dont 369 à Bédée. M. Dutay, d'Iffendic, conseiller d'arr[on]d[issement] sortant, est réélu avec 1 970 voix environ, ainsi que M. Pierre Vilboux, de la Morinais en Bédée, candidat nouveau avec 2 000 voix environ ». « Pas de liste concurrente » précise dans ses notes le D^r Leroy.

Pourtant, le maire évoque à la date du 1^{er} mai 1921 la « rupture de l'union sacrée locale ». L'ouverture des hostilités serait due, à en croire le D^r Leroy, au clergé local : ce jour-là, « M. Vannier, vicaire, dans un sermon où la malice s'allie à la perfidie, essaie de jeter à terre les conseillers municipaux qui ne marchent pas sous sa baguette (maire et adjoint spécialement visés) ». Plus loin, il signale que le même vicaire avait posé, le 28 avril, « aux enfants qui se préparent aux communions » des questions « roulant sur la façon de voter, sur les écoles publiques, les livres mis à l'index, etc. etc. ». Des « questions stupides qui dénotent chez l'auteur une mentalité bien bizarre » indique-t-il pour conclure. Resurgissent alors des tensions anciennes, antérieures à la Grande Guerre : celles nées de la défaite du candidat clérical en 1912, vaincu par le D^r Leroy, certes catholique mais fondamentalement bleu ; celles aussi engendrées par la « guerre des bulletins » opposant municipalité et clergé local par bulletin paroissial et bulletin communal interposés, à partir de 1913⁵⁶. D'ailleurs, si la guerre avait ici contribué à les apaiser, ce ne fut pas le cas partout en Ille-et-Vilaine, loin s'en faut⁵⁷. Sans doute de menus incidents sont-ils venus raviver ces tensions dans les mois précédents : les résultats des élections municipales de novembre 1919 ont dû faire des mécontents, même si aucune liste ne s'était alors opposée à celle conduite par le maire sortant. Surtout, en octobre 1920, le conseil municipal a refusé d'accorder des crédits demandés par le recteur, M. Bottier, pour servir à l'acquisition de fournitures pour les élèves indigents des écoles privées⁵⁸.

55. Louis Leroy recueille 416 voix sur 467 suffrages exprimés. Il devance tous ses co-listiers (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 M 446).

56. La paroisse, sous l'impulsion de ses vicaires, notamment Jean-Louis Vannier – celui qui relancera la « guerre » avec la municipalité en 1921 –, publie un bulletin de novembre 1910 à août 1914. La municipalité Leroy élue en 1912 décide de publier à son tour un bulletin municipal qui paraît de mars 1913 à juillet 1914. Il s'inspire très largement des bulletins laïques qui paraissent à la même époque à Saint-Père-Marc-en-Poulet, Vern et Tremblay – bulletins intercommunaux du canton d'Antrain –, y faisant explicitement référence. Ce sont là les premiers et les seuls bulletins communaux à paraître dans le département avant la Grande Guerre.

57. Voir sur ce point les articles de MOUGENET, Patrick, « Pendant la guerre, la guerre scolaire continue » et BOURLET, Michaël, « Les failles de l'Union sacrée : le recteur de Guipel devant la justice militaire », dans JORET, Éric et LAGADEC, Yann (dir.), *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre...*, op. cit., p. 262-263 et 265-266.

58. Arch. mun. Bédée, 1 D 5, délibération du 31 octobre 1920 et Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 11 T 60, extrait de la délibération visée par le préfet avec copie transmise au sous-préfet.

S'y ajoute, en novembre suivant, l'inauguration d'un monument aux morts de Bédée dans l'église, un projet lancé à la clôture de la mission de 1919, dont les travaux ont été commencés en mai 1920 et achevés à l'automne de la même année, alors même que depuis mai ou juin 1919, le D^r Leroy était « en pourparlers avec Monsieur Guérin, artiste à Paris, pour l'érection d'un monument commémoratif dans le cimetière local "Aux 120 enfants de Bédée morts pour la France"⁵⁹ ». S'il mentionne sans grands détails l'inauguration du monument paroissial dans son journal, le D^r Leroy n'a sans doute pas apprécié d'être ainsi devancé : de manière significative, la courte mention à l'« inauguration d'un monument » à l'occasion de la « clôture des 40 heures à l'église » en novembre 1920 est l'une des premières allusions à la religion ou à l'église dans ce document⁶⁰. Le maire est, on l'imagine, plus prolix lorsqu'il s'agit de décrire la cérémonie du 10 juillet 1921, date fixée pour l'« inauguration solennelle du monument érigé en l'honneur des "108 enfants de Bédée" morts pour la France » (fig. 4). Elle donne lieu à des « cérémonies parfaites à l'église et au cimetière » note le D^r Leroy, des cérémonies sur lesquelles nous n'en savons pas beaucoup plus⁶¹ : la presse locale reste particulièrement silencieuse sur l'événement, alors même que, par exemple, *L'Ouest-Éclair* donne force détails au sujet de festivités identiques qui se tiennent ce même 10 juillet 1921 à Mont-Dol, Guignen, Antrain, ou quelques jours plus tard à Gaël, à quelques kilomètres de Bédée. Les semaines qui suivent sont d'ailleurs marquées par de nouvelles tensions : alors que, début août, le conseil municipal a décidé, par exemple, une augmentation du loyer du presbytère, le 21 septembre, le maire annonce sa démission, pour des raisons qui restent floues⁶². Sa réélection, par les membres de son conseil, le 20 novembre, vient probablement le conforter.

Pourtant, il n'a pas dit un mot de ces deux événements dans son journal qui, bien qu'il se poursuive jusqu'en octobre 1922, se concentre désormais sur des questions plus anodines, qu'il s'agisse de la météo ou des travaux des champs.

59. *Ibid.*, 2 O 23/13, lettre du maire de Bédée au préfet, 12 août 1919.

60. *Ibid.*, 5 V 23/1, Livre de paroisse de Bédée (2^e livre). Le monument en question est une *Pietà* issue de la manufacture d'art chrétien de Vendeuvre-sur-Barse (Aube), dite la Sainterie, qui avait aussi fourni une statue de saint Urbain à la paroisse de Bédée en septembre 1919. Il revient à 3 447,25 F.

61. Notons cependant qu'une rubrique intitulée « nécrologie » figure à la fin du registre. Si elle rappelle qu'il y eut 108 morts à Bédée, elle ne donne aucun nom. Il est cependant précisé que « le monument érigé au cimetière – toujours bien entretenu – est l'œuvre de Monsieur Guérin, né à Montfort-sur-Meu, statuaire à Paris ». En marge, il est noté que « 300 photographies du monument ont été mises en vente au prix de 5 fr. ».

62. Une affiche électorale de la liste concurrente lors des élections municipales de 1925 évoque cependant « la fameuse démission qui suivit le coup de carabine » dont « tout le monde rit de bon cœur à Bédée » (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 M 514). *L'Ouest-Éclair* du 23 septembre 1921 évoque une décision « à la suite d'un incident d'ordre particulier », sans plus de précision. Sur le conflit concernant le loyer du presbytère, voir Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 O 23/9 Presbytère, 1823-1940.



Figure 4 – Monument aux morts de Bédée, inauguré le 10 juillet 1921, dû au statuaire Emmanuel Guérin (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 4 J 23)

Entamées avec la mobilisation, les notes de Louis Leroy cessent donc en quelque sorte une fois leur auteur convaincu que sa commune est bien sortie de guerre. Symboliquement d'ailleurs, l'une des dernières entrées du registre est consacrée aux « funérailles solennelles du brigadier Joseph Leclerc, du bourg de Bédée, mort « au champ d'honneur » le 29 janvier 1917 à Baccarat (Meurthe-et-Moselle), ramené du front », qui ont lieu le 9 décembre 1921.

« Trêve aux susceptibilités, au ressentiment, marchons tous, laborieusement, la main dans la main, en travaillant avec ardeur, pour nous, mais aussi pour les autres et préparons de notre mieux le retour au foyer si longtemps abandonné de nos chers enfants de Bédée mobilisés » : ainsi s'exprimait, début 1915, le D^r Leroy, quelques mois après avoir entamé la rédaction de son « historique de la Grande Guerre 1914-1918 à Bédée ». En 1922, au moment de refermer son registre dont de nombreuses pages resteront blanches, si les « enfants » de la commune mobilisés sont bien rentrés dans leur grande majorité, l'union sacrée appelée de ses vœux a, elle, volé en éclats.

En cela, l'expérience de la guerre du maire de Bédée n'est sans doute pas très différente de celle de la plupart de ses homologues des communes rurales d'Ille-et-Vilaine, de Bretagne ou de la France de l'arrière. Départ des hommes dans la force de l'âge, problèmes de main-d'œuvre, réquisitions des productions ou des chevaux,

accueil des réfugiés n'ont en effet rien que de très banal. En revanche, le récit – fort décousu – qu'en laisse le D^r Leroy est lui bien plus exceptionnel, contribuant à faire de Bédée un observatoire pour une part hors normes de ce que fut la vie des populations rurales entre 1914 et 1918, voire 1922 comme dans le cas présent.

La commune le doit à son « excellent médecin de campagne » – ainsi que le décrivent ses confrères – qu'est le docteur Leroy, qui cesse d'exercer la médecine quelques années plus tard, en 1926⁶³. Il meurt à Bédée, dont il était toujours le maire, le 26 septembre 1930⁶⁴.

Yann LAGADEC* et Claudia SACHET**

*maître de conférences en histoire, Université Rennes 2

**assistante-archiviste, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

RÉSUMÉ

À compter de l'été 1914, le Dr Louis Leroy, maire de Bédée depuis 1912, tient un registre de quelque 200 pages dans lequel il note, selon des modalités variables au cours du conflit, « ses appréciations personnelles sur les gens et sur les choses ».

Si l'on y trouve des développements attendus sur l'annonce de la mobilisation, le départ des réservistes et des territoriaux, la mort des soldats de la commune ou l'administration municipale en temps de guerre, cet « historique », ainsi qu'il le nomme lui-même, est particulièrement intéressant par la place accordée aux questions agricoles et, au-delà, rurales. Réquisition – notamment des chevaux –, prix des produits de la terre, taxations, rendements, aide apportée par les équipes agricoles fournies par les dépôts de différents régiments de la région ou par les prisonniers de guerre du dépôt de Montfort, chasse, mais aussi foires ou fêtes sont quelques-unes des thématiques évoquées par ce témoin de premier ordre.

Il permet en cela, malgré ses lacunes, d'éclairer d'un jour en partie nouveau ces cinq années de conflit dans les campagnes bretonnes. En poursuivant son compte rendu jusqu'en 1922, le Dr Leroy offre par ailleurs une description pour une part originale de la sortie de guerre.

63. *Ibid.*, 99 J 70 et 99 J 273, Confédération des syndicats médicaux français d'Ille-et-Vilaine,

64. *L'Ouest-Éclair*, 30 septembre 1930. Une foule nombreuse assiste à ses obsèques religieuses. Parmi les personnalités présentes figurent le sénateur Porteu, le député Barbot, le conseiller général et maire de Montfort, Émile Beauchef, le juge de paix et représentant du comité républicain, Briend, etc.